…....., le …....

….....
….....
….....

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
DASEN des Alpes de Haute Provence

S/c de l'Inspect..... de l'Education Nationale
Circonscription de …....

Objet : déclaration d'intention de grève pour le ***1er février 2024***

M.....,

La Loi n°2008-790 du 20/08/2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer". En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève le **1er février 2024 de 8 heures 30 à 17h**.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.